

PRÉPARATION A L'EXAMEN - AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

OBJECTIFS

Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
Approfondir vos connaissances du Guide Technique
Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail
Préparer au mieux la réussite de l'examen

PRÉ-REQUIS

Lire et écrire le français

PUBLIC

Artisan ou salarié d'une entreprise du Bâtiment et des travaux publics

VALIDATION

Examen sous forme de QCM

DUREE & DATES

1 jour soit 8 heures de formation et Examen AIPR

TARIFS

272 € non assujetti à la TVA

PROGRAMME

Partie théorique

- Impact de la réforme sur le chantier : votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.
- Les déclarations de DT-DICT, l'application du Guide technique
- la connaissance des affleurants, les travaux sans tranchée, les arrêts de chantier et les constats

Partie pratique :

Entraînement au QCM

Profils :

Encadrant : personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux)

Concepteur : personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre)

Opérateur : personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton, suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics)